

REPUBLIQUE DU BURUNDI



**MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT,  
DE L'AGRICULTURE ET DE D'ELEVAGE**



**OFFICE BURUNDAIS POUR LA  
PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT**



**COMPRENDRE L'IMPORTANCE DU  
ROTIN: Appel lancé aux exploitants, ONGs, propriétaires des  
palmiers à l'huile et les bailleurs pour leur implication effective à la  
restauration du rotin au Burundi**





## Office Burundais pour la Protection de l'Environnement

B.P. 2757 Bujumbura- Burundi

Tél.: (257)22234304

E-mail: [inecn.biodiv@cbinf.com](mailto:inecn.biodiv@cbinf.com)

Site web: <http://bi.chm-cbd.net>

© CHM-Burundais: Centre d'Echange  
d'Information en matière de Diversité  
Biologique, (Clearing House Mechanism), Août 2018

Ce guide de sensibilisation des exploitants, des ONGs, des propriétaires des palmiers à l'huile et des bailleurs sur l'importance du rotin en vue de sa restauration a été élaboré par NTASHAVU Dieudonné dans le cadre du «Programme de recherche, échange d'information, sensibilisation et conservation de la biodiversité au Burundi» mis en place sous le mémorandum d'Accord entre l'OBPE (ex. INECN) et l'Institut Royal des Sciences Naturelles de Belgique (IRSNB).



## TABLE DES MATIERES

INTRODUCTION .....	3
1. DESCRIPTION DE L' <i>EREMOSPATHA HAULLEVILLEANA</i> ET DE SON MILIEU .....	7
1.1. Localisation et écologie d' <i>Eremospatha haullevilleana</i> .....	9
1.2. Situation des habitats d' <i>Eremospatha haullevilleana</i> .....	11
2. IMPORTANCE ET MENACES DU ROTIN .....	12
2.1. Importance socio-économique .....	12
2.2. Revenu tiré de l'exploitation du rotin .....	14
2.3. Menaces sur le rotin .....	16
3. CONTRAINTES LIEES A LA GESTION DURABLE DU ROTIN .....	18
4. VERS LA RESTAURATION DU ROTIN .....	19
4.1. Méthodologie de restauration du rotin .....	25
4.1.1. Matériels biologiques de restauration du rotin et leurs taux de reprise....	25
4.1.2. Plantation des plants d' <i>Eremospatha haullevilleana</i> .....	26
CONCLUSION .....	27
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES.....	28

## INTRODUCTION

Le rotin est un produit forestier non ligneux à usage artisanal. Au Burundi, la seule espèce qui existe est « *Eremospatha haullevilleana* » rencontré en particulier dans la forêt de Kigwena et dans les exploitations riveraines de cette dernière. Cette espèce connue sous le nom de « Urugage » était exploitée depuis longtemps par la population burundaise. Elle constitue une matière première utilisée dans la fabrication de nombreux objets artisanaux vendus en ville comme à la campagne.

Bien que cette ressource ne soit pas sur la liste rouge de l'UICN des espèces menacées, au Burundi, le prélèvement incontrôlé de cette dernière pour différentes finalités provoque sa disparition dans son milieu naturel. Les résultats de l'étude menée en 2017 sur la distribution d'*Eremospatha haullevilleana* et essai de sa domestication au Burundi, montrent que cette espèce se trouve dans une situation alarmante. Actuellement, elle se trouve sur une superficie de 1,0425ha sur tout le territoire national du Burundi. Là où elle existe encore, elle ne pourrait jamais reconquérir le terrain suite à sa surexploitation. Parmi les 51 sites des zones occupées par *Eremospatha haullevilleana* dans tout le pays, seulement 6 sites ont encore une superficie de l'espèce supérieure à 400m<sup>2</sup>.

Cela étant, l'article 28 de la loi n°1/10 du 30 Mai 2011 portant création et gestion des aires protégées au Burundi stipule que si une ressource renouvelable d'une aire protégée est en danger connu ou prévisible dans une étude d'impact, des alternatives peuvent être envisagées pour les populations riveraines. Sont également concernées, les ressources en dehors des aires protégées dont l'épuisement peut entraîner l'envahissement des aires protégées par les communautés.

En plus, dans l'article 8 de la Convention sur la Diversité Biologique dont le Burundi a ratifié, chaque Partie contractante, dans la mesure du possible et selon qu'il conviendra:

- Réglemeute ou gère les ressources biologiques présentant une importance pour la conservation de la diversité biologique à l'intérieur comme à l'extérieur des zones protégées afin d'assurer leur conservation et leur utilisation durable;
- Favorise la protection des écosystèmes et des habitats naturels, ainsi que le maintien de populations viables d'espèces dans leur milieu naturel;
- Promeut un développement durable et écologiquement rationnel dans les zones adjacentes aux zones protégées en vue de renforcer la protection de ces dernières;

La Stratégie Nationale et Plan d'Actions pour le développement du secteur des Produits Forestiers Non Ligneux au Burundi (SNPA

PFNL) met l'accent sur les aspects techniques de gestion durable des PFNL.

Ces techniques concernent surtout la catégorisation et la localisation des principaux PFNL ainsi que leur domestication et leur valorisation.

Ainsi, dans le souci de pouvoir maintenir cette espèce là où elle subsiste et de la restaurer dans sa zone de prédilection en tenant compte de l'exiguïté des terres, en 2018, une étude a été menée. Cette étude a porté sur l'Essai de culture d'*Eremospatha haullevilleana* sous les plantations de palmiers à huile.

D'une manière générale, les résultats de ces deux études ont montré que cette espèce peut être domestiquée au Burundi. Spécifiquement, la seconde étude a mis en relief la possibilité de cultiver l'espèce *Eremospatha haullevilleana* sous les palmiers à huile dans les communes Rumonge et Nyanza-Lac. Sur base des résultats de ces études, un protocole expérimental de restauration du rotin a été élaboré et un projet y relatif a été monté.

Ces études ont été réalisées dans le cadre du «Programme de recherche, échange d'information, sensibilisation et conservation de la biodiversité au Burundi» mis en place sous le mémorandum d'Accord entre l'OBPE (ex. INECN) et l'Institut Royal des Sciences Naturelles de Belgique (IRSNB).

Ce guide technique constitue un outil de sensibilisation pour les exploitants, les propriétaires des palmiers à huile, les ONGs et les bailleurs sur l'importance d'*Eremospatha haullevilleana*, les menaces qu'elle en court et la nécessité de sa restauration dans sa zone de prédilection. Il s'attelle à promouvoir une exploitation durable et efficace de cette ressource naturelle au profit des générations actuelles et futures. Pour assurer une large diffusion, il sera donné aux différents intervenants en la matière pour continuer la sensibilisation.

## **1. DESCRIPTION D'*EREMOSPATA HAULLEVILLEANA* ET DE SON MILIEU**

*Eremospatha haullevilleana* est une liane avec des tiges monocaules et de longueur variable. Cette espèce appartient à la famille des Arecaceae et est caractérisée par des tiges flexibles. Elle grimpe sur des supports arborescents. Les tiges portent des feuilles engainantes insérées au tour des nœuds; ces feuilles sont pennées dimorphes bilobées et simples; chaque feuille est formée d'une gaine foliaire, d'un pétiole et d'un rachis portant les folioles; le rachis est prolongé sur un cirre placé avant la feuille et garni d'épines courtes et arquées qui rappellent souvent la griffe d'un chat. L'espèce donne des fleurs presque au sommet de la tige et après production des fruits, sa croissance s'arrête et elle commence à se sécher. L'espèce porte une paire de fleurs hermaphrodites, les fruits sont écailleuses de couleur rouge, les téguments des fruits attirent les oiseaux et les mammifères (Fig.1A-C)



1A



1B



1C

**Fig. 1A-C: Illustration du rotin:** A: *Eremospatha haullevilleana* prise dans la R.N.F. de Kigwena; B: Fleur d'*Eremospatha haullevilleana*; C: Fruit d'*Eremospatha haullevilleana* (Gisamba, 2018).

### 1.1. Localisation et écologie d'*Eremospatha haullevilleana*

Au Burundi, l'espèce *Eremospatha haullevilleana* est localisée au sud du pays en provinces Rumonge, Bururi, Makamba et Rutana et au Nord-Ouest en province de Cibitoke. La Réserve Naturelle Forestière de Kigwena (Rumonge) constitue son habitat privilégié mais on la trouve aussi dans les zones marécageuses des vallées inondées ou le long des rivières là où il y a des arbres tuteurs. La lumière constitue pour le rotin un des facteurs importants régulant la croissance et le développement de leur tige mais le niveau d'exigence de cette lumière varie d'une espèce à une autre.

Ainsi, l'espèce *Eremospatha haullevilleana* se retrouve à la fois dans les forêts fermées et dans les zones ouvertes (Fig. 2).



Fig. 2: Carte de distribution d'*Eremospatha haullevilleana* au Burundi (Kabura, 2017).

## 1.2. Situation des habitats d'*Eremospatha haullevilleana*

*Eremospatha haullevilleana* est pratiquement en voie de disparition sur le territoire national. Cette espèce se trouve sur une superficie très réduite à Rutana, Cibitoke et Bururi. La seule population susceptible de gagner le terrain est celle de la Réserve Naturelle de Kigwena à condition que des mesures strictes de protection soient prises. Le tableau 1 montre la situation des habitats de cette ressource à travers le pays.

**Tableau 2: Situation des habitats d'*Eremospatha* existants dans les provinces**

Provinces	Colline	Etendues en m <sup>2</sup>
Makamba (Nyanzalac)	Kabonga	35
	Kabo	600
	Zingure	1200
Makamaba (Mabanda)	Mivo-Kibimba	4
	Kibimba-Mabanda	3
Makamba (Kibago)	Nyarutuntu-Nyabigina	6
<i>Sous-total</i>		1848
Rumonge	Muhuta	10
	Cabara-Rwamvura	500
	Gashasha	2
	Gatanganika	6
	RNF de Kigwena	8000
	Rukengwe	13
<i>Sous-total</i>		8531
Rutana (Gitanga)	Gashawe-Mugongo	12
	Kivungo-Busoro	15
	Gatwaro	9
<i>Sous-total</i>		36
Cibitoke (Bukinanyan)	Murengera	10
<i>Sous-total</i>		10
<b>TOTAL</b>		<b>10425</b>

## 2. IMPORTANCE ET MENACES DU ROTIN

### 2.1. Importance socio-économique

Le rotin fait partie des plantes aux attributs socio-économiques, culturels et écologiques remarquables. Cette espèce était exploitée depuis longtemps dans les milieux naturels mais c'est depuis la crise socio-politique de 1993 que la population a commencé à s'introduire massivement dans la forêt de Kigwena pour l'exploiter.

La flexibilité des tiges du rotin lui procure plusieurs modes d'utilisation. Le rotin était utilisé dans le temps par la population pour la fabrication des civières «Inderuzo» et des chaises traditionnelles. Cette espèce est actuellement utilisée dans la fabrication des meubles de luxe. Ce sont notamment des salons, étagères, lits, armoires, gardes robes, chaises simples et tables simples. Les entreprises qui utilisent le rotin sont la GTS, bambou-décor et le Centre de Formation Artisanal de Kamenge (CFA).

Depuis un certain temps, le rotin utilisé ne provient plus de notre pays, faute de cannes adultes en âge d'exploitation. Outre la population riveraine de Kigwena, la rareté des cannes d'*Eremospatha haullevilleana* est confirmée par le Centre de Formation Artisanale de Kamenge (CFA) et l'Entreprise Bambou Décor. En vue de continuer leurs activités de transformation du rotin, ces utilisateurs

font recours à des importations de matière première en provenance de la Tanzanie et de la République Démocratique du Congo (RDC). En plus, les centres artisanaux fabriquent des immeubles à base du rotin artificiel mais ces derniers ne sont pas appréciés que ceux fabriqués à base du rotin naturel.

Les objets fabriqués par les artisans au niveau des entreprises sont vendus aux étrangers notamment les chinois, les belges et aux burundais ayant un niveau de vie élevé. Les figures 3A-D montrent des cannes et des produits fabriqués en rotin.



**A**



**B**



C



D

**Fig. 3A-D: Produits fabriqués en rotin** (Photos Kabura, 2015): A: Cannes de rotin au CFA Kamenge; B: Salon fabriqué au CFA de Kamenge; C-D: Divans simples fabriqués en rotin.

## 2.2. Revenu tiré de l'exploitation du rotin

Des études déjà réalisées sur rotin montrent que cette ressource constitue une source de revenus au Burundi. En effet, d'après Sindayihebura (2013) cité par Kabura (2017), quand le stock d'*Eremospatha haullevilleana* est en quantité suffisante, on fabrique 4 salons par mois, soit 48 salons par an pouvant rapporter 86 400 000 à 96 000 000 FBu. Un salon de la 1<sup>ère</sup> catégorie est composé par: un divan de 3 places, un divan de 2 places, 2 fauteuils individuels et une table. Son prix de revient varie de 940.000FBu à 1.000.000FBu et est vendu à 2.000.000FBu, soit un bénéfice de 1.000.000FBu à 1.060.000FBu.

En plus, le prix moyen des matières premières à l'achat est de 2000Fr bu/Kg d'*Eremospatha haullevilleana*. Les résultats issus de l'étude de 2018 concernant les revenus tirés de la coupe du rotin dans la R.N.F. de Kigwena ont montré que le revenu des coupeurs varie de 51870 à 66960 Fr bu/semaine par exploitant. Ce revenu semble être au-dessus du revenu mensuel brut moyen d'un habitat au Burundi, c'est-à-dire 23 dollars/mois selon la banque mondiale (Données de 2016: <http://www.journaldunet.com/business/salaire/burundi/pays-bdi>).

Il faut néanmoins souligner que les revenus générés par l'exploitation du rotin au niveau des exploitants constituent un apport supplémentaire, aucun exploitant n'exerce cette activité de façon prépondérante suite à la rareté de cette ressource.

A côté de son importance sociale et économique, le rotin joue également un rôle écologique important. En effet, de nombreux animaux (Singes, hémiptères, coléoptères et fourmis) de la région s'alimentent ou accomplissent une partie de leur cycle de développement sur le rotin.

### 2.3. Menaces sur le rotin

L'absence de mesures strictes de gestion durable d'*Eremospatha haullevilleana* a mis en danger d'extinction cette ressource naturelle. En effet, la forte augmentation démographique s'accompagne d'un accroissement des besoins en ressources naturelles pour la survie de cette population. La demande élevée en rotin a entraîné une baisse significative des stocks sauvages aboutissant ainsi à sa rareté au niveau local. Plusieurs centres artisanaux, des maisons commerciales comme GTS, Bambous Décors, etc. mettent en danger d'extinction l'espèce *Eremospatha haullevilleana* sans payer aucune contribution à sa restauration.

De plus, l'intensification agricole du riz irrigué, du palmier à l'huile, etc. et l'exiguïté des terres ont favorisé le déracinement de la plante sur plusieurs étendues. Les rhizomes d '*Eremospatha haullevilleana* sont brûlés dans quelques endroits de sa zone de prédilection pour empêcher sa régénération. Les coupes rases de cette espèce sont fréquentes pour la recherche des terres cultivables et l'éclaircissement des plantations de bananeraies et des palmiers à huile (Fig. 4A-D).



A



B



C



D

**Fig. 4A-D: Exemples des activités anthropiques menaçant *Eremospatha haullevilleana* au Burundi:** A: Les rhizomes d'*Eremospatha haullevilleana* brûlés dans la commune Mabanda; B: La coupe rase d'*Eremospatha haullevilleana*, à Kabonga; C: Le déracinement d'*Eremospatha haullevilleana* sur la rivière Mazimero; D: Coupe rase d'*Eremospatha haullevilleana* à Muyange commune Nyanza-Lac (Photos prises par Kabura, 2017)

### **3. CONTRAINTES LIEES A LA GESTION DURABLE DU ROTIN**

Il n'existe pas un plan de gestion durable du rotin, tant par l'Office Burundais pour la Protection de l'Environnement (Institution en charge de la gestion des ressources naturelles) que par les ONGs de développement. La ressource est exploitée de manière incontrôlée à des fins artisanales. L'approvisionnement en rotin n'est pas organisé. Ce sont tantôt les fournisseurs qui viennent informer aux artisans qu'ils ont amené du rotin, tantôt, ils apportent directement le rotin aux artisans dans leurs unités de production; il n'existe ni dépôt de référence ni point de vente quelconque.

Dans la forêt de Kigwena, à cause de la demande urbaine, les clones de rotins sont en permanence assiégés par les coupeurs qui, par ailleurs prélèvent autant que possible toutes les tiges matures des clones. La coupe à intervalle réduite des tiges, la coupe des tiges peu ou pas matures et le prélèvement de tous les individus matures des clones ont deux conséquences néfastes sur la plante et la population des rotins : Ces pratiques qui ne laissent pas à la plante le temps d'arriver au stade de fructification, éliminent ainsi la possibilité de reproduction par voie sexuée et limitent la dynamique de la population.

Les clones de rotin dans la forêt de Kigwena sont ainsi sollicités à un rythme non viable pour un renouvellement adéquat et on est en droit de parler de surexploitation. Les effets de cette surexploitation sont amplifiés par les lacunes d'extraction: Compte tenu de la

configuration des touffes de rotin et des moyens techniques des coupeurs, ces derniers détruisent ou endommagent souvent les tiges immatures des rotins au moment de la récolte des tiges adultes. Le rotin ne fait l'objet d'aucune pratique d'aménagement ou de mesures techniques de conservation.

L'exploitation irrationnelle d'*Eremospatha haullevilleana* est non seulement un danger pour la vie humaine mais aussi un frein au développement économique des communautés rurales.

#### **4. VERS LA RESTAURATION DU ROTIN**

L'exploitation durable présente un impact positif sur la préservation de la forêt et le développement durable. Le rotin est une importante source de revenus pour les coupeurs vendeurs des zones rurales et les artisans. La commercialisation du rotin procure des revenus monétaires substantiels (qui contribuent à l'amélioration des conditions d'existence des populations locales à travers l'achat des biens de première nécessité, l'amélioration du cadre de vie, l'apport financier aux charges domestiques et scolaires,...), des emplois (lutte contre le chômage) et contribue au développement du savoir-faire technique et des capacités organisationnelles de la population concernée. Il est donc important de faire valoir son importance sociale et économique comme matériau très apprécié dans l'artisanat.

A tous les niveaux de la filière, les différentes catégories d'acteurs doivent s'organiser et mettre en place des mécanismes ou des structures socioprofessionnelles viables capable de donner des orientations quant à la restauration effective du rotin et son utilisation durable. Ces structures doivent mettre en place de manière participative un système de multiplication des plants dans les pépinières, planter les plants dans les zones de prédilection de cette ressource naturelle, mettre en place des mécanismes de contrôle de coupe tenant compte des exigences de durabilité de cette ressource naturelle ou de privilégier l'exploitation rationnelle par rapport à l'intérêt économique immédiat. La restauration du rotin nécessite de mener les actions prioritaires suivantes:

**ACTION 1: Restaurer et assurer une exploitation durable d'*Eremospatha haullevilleana* dans aires protégées mais aussi dans les propriétés des communautés locales**

*Message-clé:* Collaborons efficacement pour la restauration et l'utilisation durable d'*Eremospatha haullevilleana*

***Problèmes/contraintes à combattre:***

- Absence d'implication des communautés locales dans la gestion durable d'*Eremospatha haullevilleana* et dans la prise de décision;
- Méconnaissance de la dynamique d'*Eremospatha haullevilleana*;

- Méconnaissance des méthodes traditionnelles de récolte du rotin;
- Exiguïté de terres pour la domestication d'*Eremospatha haullevilleana*;
- Exploitants ne se souciant pas des quantités disponibles;
- Absence des techniques et technologies de domestication d'*Eremospatha haullevilleana* par les populations rurales.

### ***Réponses voulues:***

- Avoir une meilleure appréhension de l'importance écologique et économique d'*Eremospatha haullevilleana* au niveau local et national;
- S'organiser en associations pour pouvoir bénéficier des formations sur la restauration d'*Eremospatha haullevilleana* et sur les méthodes appropriées de son exploitation;
- Planter les plants d'*Eremospatha haullevilleana* dans la Réserve Naturelle de Kigwena et dans les propriétés des communautés en association avec les palmiers à huile

### **ACTION 2: Combattre l'exploitation clandestine d'*Eremospatha haullevilleana* dans les aires protégées**

*Message-clé:* Luttons contre l'exploitation illicite d'*Eremospatha haullevilleana* dans les aires protégées.

### ***Problèmes/contraintes à combattre:***

- Manque d'alternatives à l'usage du rotin;
- Tendance de disparition du rotin dans la Réserve Naturelle Forestière de Kigwena;
- L'exploitation clandestine dans la Réserve Naturelle Forestière de Kigwena.

### ***Réponses voulues:***

- Promouvoir les activités génératrices des revenus alternatifs pour les communautés;
- Dénoncer les personnes impliquées dans l'exploitation clandestine du rotin;
- Renforcer la surveillance et le gardiennage de la Réserve Naturelle Forestière de Kigwena, principal habitat de cette espèce.

## **ACTION 3: Maîtriser le circuit de commercialisation de la filière «rotin» au Burundi**

*Message-clé:* Luttons contre la fraude dans la commercialisation du rotin

### ***Problèmes/contraintes à combattre:***

- Accès libre à la ressource exposée dans les marchés locaux ou dans un autre point de vente par les coupeurs vendeurs;
- Manque de contrôle du circuit de commercialisation du rotin

### ***Réponses voulues:***

- Réglementation efficace et adaptée facilitant l'accès et l'exploitation de l'espèce *Eremospatha haullevilleana* destinée à l'artisanat.
- Octroie des permis d'exploitation du rotin en tenant compte de la dynamique de *Eremospatha haullevilleana*
- Mettre en place des coopératives de commercialisation des cannes de *Eremospatha haullevilleana*;

### **ACTION 4: Financer les projets de restauration d'*Eremospatha haullevilleana* et les activités de sa vulgarisation au sein des populations riveraines**

Message-clé: Soutenons les initiatives de restauration du rotin pour le développement des communautés locales

### ***Problèmes/contraintes à combattre:***

- Orientations de fonds dans d'autres secteurs au détriment de la restauration des essences en danger d'extinction comme *Eremospatha haullevilleana*;
- Manque de programmes d'appui pour promouvoir les bonnes pratiques d'exploitation durable de *Eremospatha haullevilleana*.

### ***Réponses voulues:***

- Appui financier à la sensibilisation de toutes les parties prenantes sur l'importance économique, sociale, culturelle, écologique d'*Eremospatha haullevilleana* et la vulgarisation progressive des techniques de domestication du rotin dans les systèmes villageois de production notamment sous le palmier à l'huile;
- Soutien financier à production des plantations d'*Eremospatha haullevilleana* de façon progressive dans les zones où cette espèce peut se développer;
- Appui aux activités de développement dans les communautés y compris l'encadrement des exploitants dans leurs efforts de prélèvement durable et de développement de la transformation du rotin;
- Soutien financier aux activités de recherche scientifique et technique pouvant aboutir à la mise en place et à l'application d'un plan d'exploitation durable d'*Eremospatha haullevilleana*;
- Création des partenariats pour échanger l'expérience et les bonnes pratiques avec les pays de la COMIFAC, ONGs et institutions de recherche sur les techniques de domestication comme la culture des tissus et l'utilisation des graines.

## **4.1. Méthodologie de restauration du rotin**

### **4.1.1. Matériels biologiques de restauration du rotin et leurs taux de reprise**

La culture d'*Eremospatha haullevilleana* peut se faire par germination ou par multiplication végétative grâce aux drageons, aux rhizomes ou aux touffes. La possibilité de domestication d'*Eremospatha haullevilleana* au Burundi a été prouvée par deux études consécutives réalisées respectivement en 2017 et en 2018, soit par des rhizomes, soit par des drageons. Concernant la multiplication générative, il n'est pas possible d'en avoir au Burundi suite au manque des graines causé par l'exploitation précoce du rotin.

Les résultats expérimentaux de la première étude montrent que le taux de reprise à partir des rhizomes était de 81% supérieur à celui des drageons qui était estimé à 65% et à celui des touffes de 30%. Pour la seconde étude qui s'est bornée sur la multiplication par les drageons, la moyenne du taux de reprise est de 61,60%, proche du taux de reprise trouvé en 2017.

Bien que les rhizomes présentent un bon rendement dans la mise en culture de ces trois matériels de plantations dans une pépinière, ils présentent des inconvénients liés au fait que la collecte des rhizomes

pourrait détruire la population du rotin lorsqu'il s'agit d'une plantation à grande échelle. Il est alors conseillé d'utiliser les drageons comme matériel de plantation vue que sa collecte est moins destructrice pour la plante mère contrairement aux rhizomes.

#### **4.1.2. Plantation des plants d'*Eremospatha haullevilleana***

La restauration d'*Eremospatha haullevilleana* passe par la plantation des plants issus de la pépinière et comprendra alors deux parties principales à savoir:

- L'installation d'une pépinière à base des drageons d'*Eremospatha haullevilleana*;
- Plantation des plants d'*Eremospatha haullevilleana* en ligne dans la Réserve Naturelle Forestière de Kigwena et sous les palmiers à huile des communautés locales.

## CONCLUSION

Au Burundi, l'espèce *Eremospatha haullevilleana* est menacée d'extinction par diverses activités anthropiques. La demande élevée en rotin a entraîné une baisse significative des stocks sauvages aboutissant ainsi à sa rareté au niveau local. Les études menées ont abouti à des résultats assez prometteurs pour restaurer cette ressource naturelle dans son milieu naturel et l'introduire en milieu rural. L'utilisation des drageons peut contribuer à restaurer *Eremospatha haullevilleana* dans les zones où cette culture est possible.

Pour que la restauration du rotin soit effective au Burundi, les exploitants, les propriétaires des palmiers à huile, les ONGs et les bailleurs doivent s'impliquer pour la domestication de cette espèce et assurer son exploitation durable. Le présent guide a été conçu en vue de lancer un appel vibrant à l'endroit des différentes parties prenantes pour leur implication dans l'activité de restaurer le rotin au Burundi. En outre, il propose des actions à mener pour réussir sa gestion et son utilisation durable.

L'introduction du rotin dans les plantations villageoises va contribuer à rehausser le niveau de vie des communautés locales et à lutter contre le chômage par la création de l'emploi.

## **REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES**

Kabura, J. P. (2017). Etude de la distribution d'*Eremospatha haullevilleana* et essai de sa domestication au Burundi. Mémoire, Université du Burundi.

Gisamba, A. (2018). Essai de culture d'*Eremospatha haullevilleana* sous plantations de palmiers à huile. Mémoire, Université du Burundi.